

Bonne année à Voltaire !



École élémentaire Voltaire
19, rue Champeau
92130 Issy-les-Moulineaux
01.41.23.89.90
mail direction : 0920293u@ac-versailles.fr



Une journée type à Voltaire

Mairie	Garderie du matin 7h50 - 8h50	Garderie : 2 forfaits mensuels calculés en fonction de votre quotient familial (QF) • un pour la garderie du matin • un pour la garderie du soir Attention , si vous laissez votre enfant une fois à la garderie du matin et/ou du soir, vous devrez régler la totalité du/des forfait(s) mensuel(s).
	Accueil 8h50 - 9h	
	Enseignement 9h - 10h15/10h45	Retards : Toute arrivée tardive perturbe la classe et pénalise l'enfant. L'obligation scolaire inclut le respect des horaires. En cas de retard, prévenir au 01.41.23.89.90
Maîtres	Récréation 10h15 - 10h30 (CP-CE1) 10h45 - 11h (autres classes)	Enseignements : Chaque enseignant présente le programme pédagogique de sa classe lors de la réunion de début d'année (la date vous sera communiquée par le biais du cahier de correspondance).
	Enseignement 10h30/11h - 12h00	
Mairie	Cantine 12h00 - 13h30	La cantine : Self (Société de restauration Avenance) Elle débute par les CP. Puis c'est au tour des CE1 à mesure que les élèves libèrent le réfectoire et ainsi de suite. 20% de bio. Plats préparés à Fresnes ; réchauffés sur place. Lire le compte rendu de la visite de la cantine FCPE 2010-11 www.monecolevoltaire.org , rubrique <i>Cantine & Bio</i> .
	Enseignement 13h30 - 14h45/15h15	La coopérative scolaire : Elle sert à enrichir le quotidien de la classe en finançant des activités spéciales, des spectacles, des sorties et parfois du matériel pédagogique quand le budget alloué par la Ville est insuffisant. Gérés par l'OCCE (organisme indépendant) et le Conseil d'école auquel les dépenses sont présentées, ces dons des parents ne sont pas obligatoires. Ils ne sont pas déductibles des impôts.
Maîtres	Récréation 14h45 - 15h (tous sauf CP-CE1) 15h15 - 15h30 (CP-CE1)	
	Enseignement 15h/15h30 - 16h30	
Mairie-Maîtres	Goûter 16h30 - 17h00	Le goûter : Vous devrez inscrire votre enfant au goûter sur Téliss. Les enfants ayant HTS* sont encadrés par le personnel HTS* durant le goûter ; ceux restant à l'étude le sont par les enseignants.
Maîtres-Clavim	Etude surveillée 17h - 18h	L'étude : Encadrée par les enseignants et/ou du personnel Clavim formé en cas d'affluence. Facturée à l'unité. Inscription sur Téliss.
Mairie	Hors Temps Scolaire 16h30 - 18h00	Hors Temps Scolaires (*) : Atelier hebdomadaire gratuit et non obligatoire. Votre enfant pourra s'initier à 3 disciplines au choix au cours de l'année à raison d'une par trimestre (athlétisme, foot, art plastique, cuisine, trampoline, moderne jazz...).
Mairie	Garderie du soir 18h - 18h30	Attention : Un HTS Anglais est proposé aux CP. Ces HTS sont payants (QF), contrairement aux autres. Une fiche d'inscription vous sera remise par le biais du cahier de correspondance. Début des HTS : octobre.

Les intervenants à l'école Voltaire



Inspecteur d'académie
Anne-Marie Sacco
01.40.93.45.12
0922542n@ac-versailles.fr

Direction primaire Voltaire
Marie-Laure Burnichon
0920293u@ac-versailles.fr

* CLIS

Il y a 2 classes CLIS dans l'école : une pour les malvoyants et une pour les enfants atteints de troubles du fonctionnement cognitif relevant de la Maison du Handicap ; le projet d'école comprend leur intégration dans les classes, notamment de CP.

Les enseignants sont responsables du temps scolaire :

- Ils relèvent du ministère de l'Éducation nationale qui les nomme, les forme et les inspecte
- Ils dirigent les séances de soutien personnalisé : de 8h20 à 8h50 sur une période fixée par l'enseignant en cas de difficultés ponctuelles
- Chaque enseignant remet aux parents le Livret scolaire de l'élève 3 fois par an
- Pour rencontrer les enseignants, il faut prendre rendez-vous avec eux soit oralement, soit en utilisant le cahier de liaison

Classe, enseignant, (effectif par classe) pour l'année 2011-12 : 281 élèves

- **CP A**, François BEAUME (25)
- **CP B**, Catherine ANBERREE (24)
- **CP/CM 1**, Christine QUIDU (11+11)
- **CE 1 A**, Cattarina ARAUJO (27)
- **CE 1 B**, Catherine DAUBIN-PUJOS (28)
- **CE 2 A**, Florence HAMERY (24)
- **CE 2 B**, Anne-Marie VRILLON (23)
- **CM 1 A**, Marie-Hélène BAZIRE (26)
- **CM 1 A**, Mme MARTIN (mi-temps)
- **CM 1 B**, Elise KURZEJA (26)
- **CM 2 A**, Rémi GUELTON (22)
- **CM 2 B**, Sylvie LADRIX (22)
- **CLIS* 1**, Virginie NICOLAS (11)
- **AVSI CLIS 1**, Nadia AMGHAR
- **CLIS* 3**, Annick NICOLLET (1)
- **AVSI CLIS 3**, Ana TONICA

La Ville a en charge dans notre école :

- La gestion des bâtiments scolaires (travaux et entretien sauf des cantines scolaires délégués à la société de restauration collective Avenance)
- La cantine scolaire (déléguée à la société de restauration collective Avenance)
- L'emploi du personnel d'entretien de l'école ; d'encadrement durant le temps de la cantine (la Ville a délégué l'emploi du personnel de l'office (cuisine) à Avenance dans les 6 ans à venir) ; les animateurs des HTS ; le personnel de la garderie du matin et soir

Le Clavim, association qui gère les activités du mercredi et vacances

Pour l'inscription, se rendre au centre administratif ou appeler le 014 123 86 00 pour la recevoir les documents à domicile. Cotisation, 10 euros par enfant. Munissez-vous du carnet de santé de l'enfant et de la taxe d'habitation si vous vous déplacez. Une carte vous sera remise. Vous devrez ensuite passer par Téliss.

Inscription à la demi-journée :

- **matin** : accueil entre 8h30 - 9h / départ à 12h ou à 13h30 après le déjeuner
- **après-midi** : accueil l'après-midi à 12h ou à 13h30 / départ entre 17h et 18h30

Inscription à la journée

- accueil entre 8h30 - 9h / départ entre 17h - 18h30

Les mercredis sportifs au Clavim Voltaire : début des activités : 5 octobre 2011

- **A partir de 7 ans jusqu'au CM2** : natation, foot, gymnastique ou gym rythmique. Ateliers de 9h à 12h. Un certificat médical vous sera demandé.
- **Du CP au CM2** inscrits au Clavim Voltaire : EIS Voltaire. 9 sports au choix animés par les éducateurs de l'OMS. **Inscription** au forum des associations les 9 et 10 septembre munis de votre carte Clavim.

Attention : double inscription (doubles frais) dans le cas de l'EIS : Clavim (par Téliss) + OMS

Les parents au sein de l'école



FCPE Voltaire
Valérie Lumbroso 06 89 16 90 34
fcpevoltaire92@gmail.com

Blog Voltaire
www.monecolevoltaire.org

Le Conseil d'école (CE) :

Le conseil d'école se réunit chaque trimestre, soit 3 fois par an. C'est une réunion à laquelle participent :

- les enseignants
- un représentant de la Ville qui est traditionnellement M. Philippe Knusmann, Maire adjoint à l'Éducation
- les représentants des parents d'élèves FCPE et PEEP (élus le 14 octobre)
- et éventuellement un représentant du Clavim si le CE en fait la demande

Pendant le conseil d'école, les représentants des parents posent des questions de parents et donnent leur avis sur les problèmes de l'école. A l'issue de chaque séance, un compte rendu commun est rédigé et distribué par le biais du cahier de correspondance ou adressé par mail.

Être représentant FCPE, c'est :

- Défendre une école laïque et gratuite, condition de l'égalité de tous les enfants devant l'éducation et la formation
- Agir au sein de l'école pour de meilleures conditions de vie et d'apprentissage
- Porter la voix des parents auprès des partenaires éducatifs et des pouvoirs publics
- Représenter les parents au Conseil d'école ; dans les instances municipales auxquelles ils siègent...
- Informer les parents par le biais de livrets, de publications, de compte-rendus, de réunions, via le blog...
- Participer plus activement à la scolarité de son enfant

Les parents d'élèves sont les seuls élus qui ont comme seul intérêt celui de nos enfants.

Votre équipe FCPE Voltaire 2011-12 en cours de formation : rejoignez-nous !

- Audrey Charles - CP
- Bernard Choquet - CM1
- Marie-Laure Faussier - CM1
- Sandra Filipovic - CP-CE2
- Morgane Flament - CP
- Christine Gustave - CP
- Valérie Lumbroso - CM1
- Nadège Labadie - CP - CE2
- De Vathaire Cécile - CM2
- Caroline Méchin - CP
- Jamila Bouzera - CP
- Patricia Panzani - CM1
- Anne Pichon - CP-CM1
- Philippe Sabourin - CM2

Vous pouvez adhérer à la FCPE et rejoindre l'équipe Voltaire quelque soit la classe fréquentée par votre enfant. 60 % de votre cotisation est déductible fiscalement.

Quelques dates et rendez-vous

Toussaint	du samedi 22 octobre 2011	au jeudi 3 novembre 2011	❖ FORUM DES ASSOCIATIONS Palais des sports Robert Charpentier 9 septembre de 14h à 21h 10 septembre de 10h à 20h
Noël	du samedi 17 décembre 2011	au mardi 3 janvier 2012	
Hiver	du samedi 18 février 2012	au lundi 5 mars 2012	
Printemps	du samedi 14 avril 2012	au lundi 30 avril 2012	
Été	du jeudi 5 juillet 2012	au mardi 4 sept. 2012	
			❖ RÉUNION D'INFO FCPE courant septembre
			❖ ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS 14 octobre 2011



Service éducation
01.41.23.80.00
philippe.knusmann@ville-issy.fr



Clavim
47 rue du Général Leclerc
01.41.23.86.00

Ateliers sportifs Clavim
01.41.23.86.00
voir <http://www.clavim.asso.fr/enfants/les-ateliers-sportifs-en-accueil-de-loisirs-elementaire/>

EIS : Ecole d'initiative sportive
01.41.23.83.25
voir http://www.issy.com/index.php/fr/sports/activites_sportives/ecole_d_initiation_sportive